

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL D'ASNAN DU 12 AVRIL 2021

Membres présents : 08

Membres absents : 1 Stéffy LANTIER

Marine TONOLLI donne pouvoir à M. RIOLINO

Nathalie CREBOIS donne pouvoir à Mme COUDRIN

Présent: Patrick RIOLINO, Jean Noël GUENEAU, Maude COUDRIN, Jacqueline D'HIVER, Jean-Michel DOUX, , Alain LE CHARTREUX, Jacques PINEAU, Aldo ZANFONI.

Secrétaire de Séance: LE CHATREUX ALAIN

Séance ouverte à 18h55

ORDRE DU JOUR:

- Vote des Taxes Locales
- Vote du compte Administratif 2020/ Vote du compte de Gestion 2020
- Affectation des résultats
- Budget 2021
- Redevance d'occupation du domaine public 2021
- DCE 2020 : Annulation d'attribution
- Travaux forêt 2021 (ONF)
- Questions diverses

Vote des Taxes Locales

Après délibération le Conseil Municipal décide à l'unanimité une augmentation de 2%.

Taxes	Taux 2020	Taux de référence 2021
Taxe Foncière Bâti	6.21	6.21 + 23.90(département) = 30.11 +2% = 30.71
Taxe Foncière Non Bâti	28.27	28.84

Produit fiscal attendu : 50 119 euros (-15 415 € contribution au département) = 34 704 €

En ce qui concerne la taxe d'habitation elle va disparaître progressivement jusqu'à 2022 - 2023.

Vote du Compte Administratif de 2020 et du Compte de Gestion 2020

Les comptes de 2020 sont présentés par Monsieur Aldo ZANFONI à l'ensemble du Conseil Municipal.

Compte Administratif:

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		61 626.72	-30 307.00	
Opérations de l'exercice	131 850.33	142 210.88	150 756.14	180 302.72
Totaux	131 850.33	203 837.60	181 063.14	180 302.72
Résultats de clôture		71 987.27	-760.42	
Reste à réaliser			15 792.03	3400.00

Le compte administratif est approuvé à l'unanimité.

Comptes de Gestion:

Les documents budgétaires sont consultables en Mairie à la demande.

Le compte budgétaire est approuvé à l'unanimité.

Affectation des Résultats

Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de **13 152.45** au compte 1068 (Investissement) : excédent de fonctionnement capitalisé
58 834.82 au compte 002 (Fonctionnement) : excédent de fonctionnement reporté

Budget 2021

Nous constatons que nous avons une baisse de dotation de recette de fonctionnement d'environ de 5800euros ce qui représente une baisse de 18%. D'où une restriction des dépenses dans les travaux prévues.

ASNAN
BP 2021

DÉPENSES				RECETTES			
001		780,42 €		Titre 1068	Autofinancement	13 152,45 €	
				001	Cumul Invt reporté	0,00 €	
Ch 165	caution	250,00 €		06 1068	Autres 2015-22 (vaccin 18152) opécat	2 784,93 €	
Ch 020	Dépenses imprévues			10222	FCTVA	1 333,00 €	
	Ss tot	17 110,42 €		Ch 4817	4817 amort penalite	5 307,11 €	
					165	250,00 €	
Ss tot		17 110,42 €		Ss tot		22 828,56 €	
	RAR		PN		RAR		PN
op 164	tx la chapelle	16 210,00 €		1323			
op 163	tx mur salle des fetes	15 792,03 €		1321	0		
op 165	Couverture mairie	4 000,00 €		op 164	tx la chapelle	5 400,00 €	
op 167	Defibrilateur	3 100,00 €		op 163	tx mur salle des fetes	4 340,00 €	
				op 165	Couverture mairie	1 400,00 €	
				op 167	Defibrilateur	2 000,00 €	
					frais d etude test ing		
		15 792,03 €	23 310,00 €		3 400,00 €	13 140,00 €	
Ss tot		39 102,03 €		Ss tot		16 540,00 €	
TOT dépenses		56 212,45 €		TOT recettes		56 212,45 €	
Ch 011	Caractère général	46 229,45 €		Ch 70	Ventes de produits	1 105,00 €	
Ch 012	Personnel	31 400,00 €		Ch 013	Atténuation de charges	8 800,00 €	
Ch 014	Atténuation de produits	21 485,00 €		Ch 73	Impôts et taxes	62 285,00 €	
Ch 65	Autres charges	29 767,37 €		Ch 74	Dotations	33 203,00 €	
Ch 66	Ch financières	1 650,00 €		Ch 75	Locations	3 000,00 €	
Ch 68	ch 040	5 307,11 €		Ch 77	Pts exceptionnels	441,00 €	
Ch 022	Dépenses imprévues	10 000,00 €		002	Cumul fonct excdt	58 834,82 €	
TOT dépenses		165 448,82 €		TOT recettes		165 448,82 €	

Délibération Redevance d'occupation du domaine public

Enedis: redevance de 215 euros

Réseau de distribution, Orange: redevance de 195 euros

Pylône EDF: redevance de 2 601 euros

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

Travaux forêt 2021

Office National des Forêts donne connaissance au Conseil Municipal du programme de travaux forestiers utiles ou nécessaires à entreprendre en 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide d'approuver ce programme de travaux et prévoit à cet effet une dépense de 1500 HT concernant uniquement le cloisonnement sylvicole de la parcelle 17.

Questions Diverses

Le Conseil Municipal décide d'accorder la cotisation de 65euros pour l'Union Amicale des Maire de la Nièvre et de France.

Il a été décidé d'annuler l'opération de la pose du carrelage dans la salle des Fêtes. A reporter plus tard.

La séance est levée à 20h27

